AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®
BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition
Grandes Cultures

REGION CENTRE

BULLETIN TECHNIQUE N° 5 — 5 MARS 1992

CEREALES :	Le point sur le Piétin-verse.
	Mosaïques : De nouveaux cas en région Centre.
COLZA :	Charançon de la tige : Pic de vol : Traitement imminent.

- CEREALES -

PIETIN-VERSE :

- LE POINT SUR LES DIFFERENTES SOUCHES DE PIETIN-VERSE -

La résistance aux BMC est généralisée dans notre région (résultats du travail Piétin-verse 1984-1986).

Les années suivantes, deux types de souches au comportement différent ont été distinguées :

- **les souches rapides** à croissance normale sur milieu de laboratoire et plus fréquentes sur symptômes précoces,
- **les souches lentes** à croissance plus lente sur milieu de laboratoire et plus fréquentes sur symptômes tardifs. Dans les années à fortes pressions Piétin-verse (comme en 1988), elles peuvent être aussi nuisibles que les souches rapides.

Alors que la sensibilité des souches rapides au prochloraz et au flusilazole était comparable, les souches lentes sont moins sensibles au flusilazole.

Depuis, on a décelé deux types de souches rapides, Ia et Ib, ces dernières étant plus ou moins résistantes aux triazoles et en particulier résistantes au triadiménol au laboratoire.

Au champ, à travers les expérimentations SPV de ces dernières années, il n'a pas été encore mis en évidence de phénomènes de résistance de ces souches Ib vis-à-vis du flusilazol.

En 1992, des essais réalisés dans des situations à souches rapides résistantes au triadiménol apporteront des compléments d'information.

TYPE DE SOUCHES		prochloraz	triazoles
Souches rapides	Ia	+	+
	Ib	+	- *
Souches à croissance lente		+	-

\+ Sensibilité - Résistance
* Test de résistance au triadiménol au laboratoire.

Le Service de la Protection des Végétaux réalise des tests de sensibilité du Piétin Verse vis-à-vis du prochloraz. Nous considérons qu'il n'y a pas de résistance au champ au prochloraz en 1991.

SITUATION EN REGION CENTRE :

Depuis 1987, le SRPV réalise des prélèvements et des tests de laboratoire.

Les souches lentes sont présentes dans notre région ; leur proportion est variable de 0 à 80 % selon les parcelles et selon les années. En 1991, leur présence n'excède pas 30 % (voir schéma 1).

Les souches rapides résistantes au triadiménol sont très répandues dans notre région et peuvent représenter jusqu'à 90 % des souches rapides (voir schéma 2).

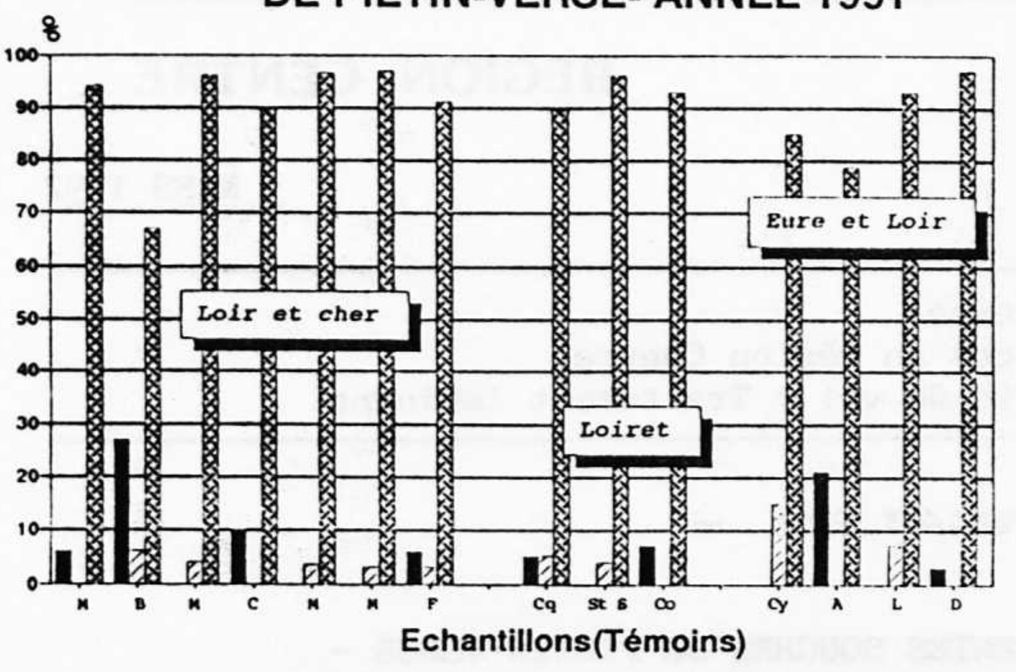
Publication périodique
ABONNEMENT ANNUEL : 240 F

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
BP 210 - 93, rue de Curambourg
45403 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX
Tél. 38.86.36.24



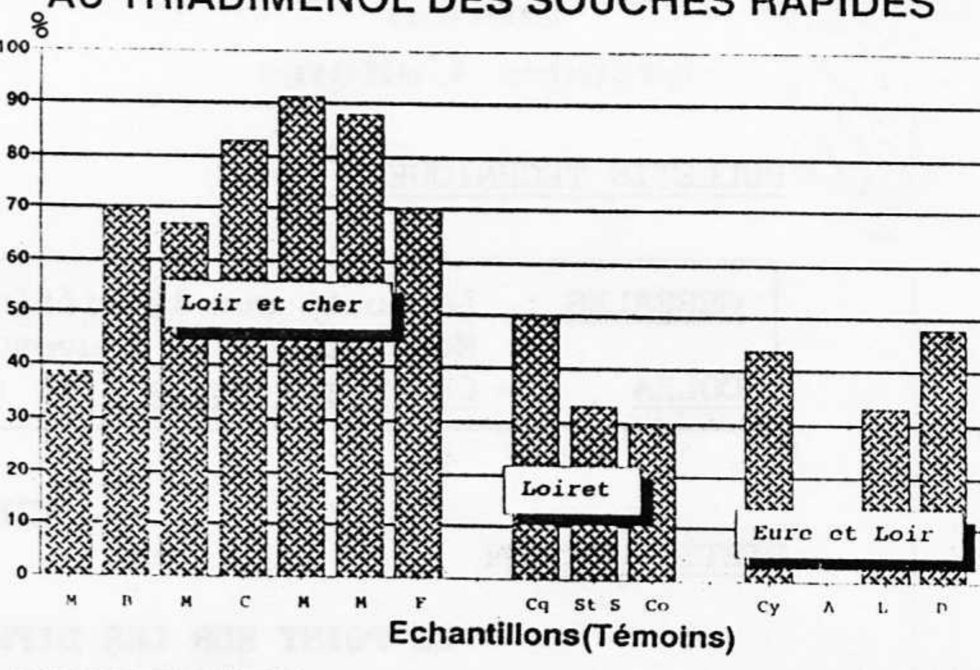
P10

TYPES DE SOUCHES
DE PIETIN-VERSE- ANNEE 1991



Souches lentes — S intermédiaires — Souches rapides

POURCENTAGE DE RESISTANCE
AU TRIADIMENOL DES SOUCHES RAPIDES



% de résistance

M : Mer - B : Busloup - C : Crucheray - F : Françay - Cq : Chantecoq - St S : St Sigismond - Co : Courtenay - Cy : Chaunay - A : Auneau - L : Laons - D : Dangeau

Ces prélèvements ont été effectués dans des parcelles à risque.

- STATEGIE PIETIN VERSE -

Il faut d'abord apprécier le risque Piétin Verse :

1. <u>Risque Piétin Verse élevé</u> :

*** Critères des parcelles à risque :**
- **les semis précoces,**
- **les précédents blé,**
- **les variétés plus sensibles (Thésée, Soissons, Génial, Récital),**
- **sols à tendance limoneuse favorisant l'humidité,**
- **potentiel de rendement élevé,**
- **les facteurs climatiques durant la campagne conditionnent aussi la gravité des attaques. Les conditions les plus favorables correspondent à des automnes, des hivers et des débuts de printemps humides, des hivers doux et des fins de printemps séchants.**

*** Cette année, ce sont donc principalement les semis précoces (avant le 15 octobre) qui sont davantage exposés car des contaminations ont pu se produire en fin d'automne.**

*** Préconisation :**
- symptômes présents : traitement au stade 1 noeud voire à partir du stade épi 1 cm si présence de 10 à 20% de pieds touchés,
- symptômes encore absents : traitement au stade "1 noeud".

2. Risque Piétin-verse modéré à faible :
Le kit Diagnolab Piétin-verse de DUPONT permet de raisonner l'opportunité du traitement Piétin-verse.
*** Diagnostic positif : dans ce cas, traitement impératif au stade 1 noeud.**
*** Diagnostic négatif : dans ce cas, le premier traitement sera à raisonner uniquement en fonction des maladies du feuillage.**

Rappel : seul le prochloraz a une efficacité régulière sur Piétin Verse dans toutes les situations et sur tous les types de souches.

LES SPECIALITES COMMERCIALES HOMOLOGUEES, UTILISABLES SUR PIETIN-VERSE RESISTANT AUX BMC ET COMMERCIALISEES EN 1991*

PRODUITS A BASE DE PROCHLORAZ EFFICACES EN TOUTES SITUATIONS

		DOSES HOMOLOGUEES		DOSES PRECONISEES	
SPECIALITES	FIRMES	DOSE/HA	COMPOSITION/HA	DOSE/HA	COMPOSITION/HA
SPORTAK 45	SCHERING	1,33	prochloraz 600	1	prochloraz 450
SPORTAK MZ 2	SCHERING	1,33 + 4,7	prochloraz 600 mancozèbe 2021	1 + 3,5	prochloraz 450 mancozèbe 1505
SPORTAK PF	SCHERING	1,5	prochloraz 450 carbendazime 200	1,5	prochloraz 450 carbendazime 200
SPONSOR	SCHERING	2,4	prochloraz 600 fenpropidine 600	1,8	prochloraz 450 fenpropidine 450
TOURNOI	LA QUINOLEINE	2,4	prochloraz 600 fenpropimorphe 348 fenpropidine 252	1,8	prochloraz 450 fenpropimorphe 261 fenpropidine 189
TENOR	PROCHIMAGRO	1,33	prochloraz 600 triadiméfon 133	1	prochloraz 450 triadiméfon 100

PRODUITS A BASE DE FLUZILAZOL EFFICACES SUR SOUCHES RAPIDES UNIQUEMENT

		DOSES HOMOLOGUEES		DOSES PRECONISEES	
SPECIALITES	FIRMES	DOSE/HA	COMPOSITION/HA	DOSE/HA	COMPOSITION/HA
PUNCH CS	DU PONT DE NEMOURS	1,2	fluzilazol 300 carbendazime 150	1	fluzilazol 250 carbendazime 125
CAPITAN	DU PONT DE N	1,2	fluzilazol 300	1	fluzilazol 250

* Consultez le dépliant accompagnant le bulletin N° 4 pour connaître l'efficacité des différentes matières actives et spécialités commerciales sur les autres maladies.

D'autres spécialités contenant des BMC sont autorisées comme PLANET R, ALTO AMBEL, SPOT ; ces produits sont insuffisants dans notre région où la résistance aux BMC est généralisée.

ASSOCIATIONS avec Triazoles ou Morpholines : **Pas d'intérêt sur Piétin-verse**

Les essais menés par le SPV en 1990 et 1991 montrent que les triazoles ou morholines appliquées en complément du prochloraz ne manifestent pas d'effet additif sur Piétin-verse. En revanche, l'action complémentaire peut être très nette sur Oïdium, Septorioses et Rouilles.

QUELLE DOSE :

La dose de 450 g de prochloraze est une dose en-dessous de laquelle il ne faut pas descendre pour obtenir une efficacité satisfaisante. La dose de 600 g est à retenir dans le cas de forte présence au moment du traitement.

CONSEIL D'UTILISATION DU KIT DIAGNOLAB : Le prélèvement est à réaliser au stade redressement (nombre de plants à prélever : 30 par tranche de 10 ha).

P 11

MOSAIQUES :

* Blé : Les symptômes visuels sont confirmés par test ELISA sur Onzain -41- (Mosaïque jaune), Veuves et Mesland -41- (Mosaïques jaune et commune), Corbeilles -45- (Mosaïque commune).

* Orge : Deux cas de Mosaïque jaune de l'orge confirmés également par test ELISA à Puiseaux (45) et Digny (28).

Si vous trouvez des symptômes sur des variétés dites résistantes comme ALIANTA, ALTAIR, ASORBIA, CLASSICA, COMANCHE, DIANA, ELARA, EXPRESS, ENERGY, GAULOIS, GOTIC, LABEA, MELUSINE, MOBSY, MOSAR, OCEANE, REBELLE, TARGET, THALASSA, il peut s'agir de nouvelles souches de virus de Mosaïque jaune. Vous pouvez les adresser essentiellement au mois de Mars à l'INRA de Versailles - M. HARIRI - Station de Pathologie Végétale - 78026 VERSAILLES CEDEX. La participation aux frais ELISA est de 50 F.

– COLZA –

CHARANCON DE LA TIGE DU COLZA :

Le pic de vol a eu lieu le 3 Mars sur l'ensemble du réseau de piégeage.

Les captures sont importantes cette année, le traitement Charançon de la tige est une intervention capitale pour le colza ; tous les départements sont concernés. Utilisez une spécialité contenant une pyréthrinoïde comme : BAYTHROID, CYMBUSH, DECIS, FASTAC, GALION, KAFIL SUPER, KARATE, MAVRIK, MAVRIK FLO, SUMIALPHA, SUMICIDIN, TRACKER.

ETAT DES CAPTURES CUMULEES AU 5 MARS DE CHARANCON DE LA TIGE

POSTES	C. NAPI	POSTES	C. NAPI
CHER		INDRE	
MERY	5	LURAIS	6
CIVRAY	16	AVAIL	2
BLANCAFORT	19	ISSOUDUN 1	7
VAILLY	35	ISSOUDUN 2	3
LES NAUDINS	13	CHATEAUROUX	60
LA CHAPELLE D'ANG.	19	VELLES	15
RIANS	3		
EURE ET LOIR		LOIRET	
FLACEY	4	GY LES NONAINS	81
MOINVILLE	0	ST LOUP DE GONOIS	4
BOISGASSON	0	FERRIERES	0
		CHATILLON COLIGNY	70
		MELLEROY	7
INDRE ET LOIRE		LOIR ET CHER	
MONNAIE	7	STE GEMMES	2
REUGNY	2	VENDOME	2

– REGLEMENTATION –

DELAIS DE CARENCE :

Nouvelle règlementation : Lors de la réunion de la Commission d'Etude de la Toxicité du 13 Novembre 1991, il a été décidé de notifier officiellement que, lors de l'utilisation des produits antiparasitaires à usage agricole sur culture avant récolte, **LES DELAIS DE CARENCE NE DOIVENT PLUS ETRE INFERIEURS A 2 JOURS.**

De ce fait, tous les délais notifiés antérieurement à 0 ou 1 jour sont changés en 2 jours et les conseils et préconisations doivent en tenir compte à partir du 1er Janvier 1992. Les mentions "délai non fixé" ou "délai non renseigné" ne correspondent pas au délai minimal mais le plus souvent à un délai déterminé selon des méthodes de bonne pratique agricole définies.

Préconisation : En pratique, dans le secteur "Grandes cultures", ces délais sont pratiquement toujours respectés puisque la plupart des traitements ne se justifient ni techniquement, ni économiquement dans des délais si courts avant la récolte. Mais nous tenions à vous en informer, en particulier pour les producteurs de cultures légumières ou les arboriculteurs.

* * *